



**FORMATION INITIALE
ou PAR ALTERNANCE**

NIVEAU IV

Diplôme délivré par le Ministère
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

Bac pro ASSP

➤ **Accompagnement, Soins et Services à la Personne**

Prérequis :



- ✓ Lycéen, étudiant, salarié,
demandeur d'emploi,
après la 3^e ou
après un CAP du domaine.
- ✓ Âgé de 15 à 30 ans.



3 ans



Min. 12 participants



De septembre à fin mars



Inscription

par dossier de candidature
et entretien de motivation



Formation **gratuite**
et **rémunérée**
(pour les apprentis)

OBJECTIFS

- > *Intervenir auprès des familles, des enfants, des personnes handicapées ou dépendantes à domicile ou en structure*
- > *Aider les personnes dans leurs gestes de la vie quotidienne*
- > *Favoriser le maintien de l'autonomie et de la vie sociale des personnes*
- > *Faire équipe avec d'autres professionnels de la santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels*

LIEUX D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ

À DOMICILE

Le métier s'exerce directement au domicile des personnes ou dans des logements collectifs. Associations, collectivités, entreprises, particuliers sont les principaux employeurs.

EN STRUCTURE

Le professionnel exerce dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui accueillent des personnes dépendantes.

Certaines activités exercées en cours sont communes aux deux lieux d'exercice, d'autres sont spécifiques à l'un des lieux.

ORGANISATION DU PARCOURS

DISCIPLINES DU RÉFÉRENTIEL

- > **U31** : Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
- > **U32** : Soins d'hygiène, de confort et de sécurité
- > **U33** : Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle
- > **U2** : Conception d'action(s) d'éducation à la santé
- > **U11** : Mathématiques
- > **U12** : Physique-chimie
- > **U34** : Économie- gestion
- > **U35** : Prévention-santé-environnement
- > **U4** : Langue vivante
- > **U51** : Français
- > **U52** : Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- > **U6** : Arts appliqués et cultures artistiques
- > **U7** : Éducation physique et sportive

VERS UNE PROFESSIONNALISATION DES LYCÉENS

- > Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) : 22 semaines réparties sur 3 ans permettant à chacun/chacune de s'exercer, d'approfondir ses connaissances et de se constituer un réseau professionnel qui facilitera son entrée dans la vie active
- > Accompagnement personnalisé
- > Ponctuellement, des actions (**accueil, forums, animations...**) sont proposées à chacun/chacune, dans le cadre des partenariats avec des organisations rochelaises (association Avenir en Héritage, EHPAD, salons locaux...)

Version 4 – Février 2023



CONTACT (Statut scolaire)

Patricia GIRARDI

DDFPT des Pôles Tertiaire et Santé/Services

05 46 41 91 74 / 06 16 25 26 13

p.girardi@fenelon-notredame.com

Lycée professionnel et UFA Fénelon Notre-Dame

36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 04 20

www.fenelon-notredame.com





FORMATION INITIALE
ou PAR ALTERNANCE

NIVEAU IV

Diplôme délivré par le Ministère
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports



Validation de blocs de compétences

La formation ne se valide pas
par blocs de compétences



Passerelles et équivalence

Aucune

Bac pro ASSP

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

SUITE DE PARCOURS

- > Intégrer une école spécialisée dans le domaine de la santé ou de l'éducation, un institut de formation des Aides-Soignants/Aides-Soignantes ou des Auxiliaires de Puériculture
- > Poursuivre en DE AES, en DE AP...
- > Passer le concours IFSI...

DÉBOUCHÉS

Insertion directe dans la vie professionnelle. Le diplômé pourra postuler à un emploi dans les résidences retraite, les EHPAD, les sociétés d'aide à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, dans des établissements d'accueil des jeunes enfants, les hôpitaux, la Croix Rouge...

MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- > Salle de cours
- > Cuisine et salle de soins pédagogiques



- > Stage en entreprise

MODALITÉS D'ACCÈS

Prise de renseignements

- > Via le formulaire du site Internet :
www.fenelon-notredame.com

- > Statut scolaire : contactez Isabelle Rivaud au 05 46 41 16 24 - i.rivaud@fenelon-notredame.com

- > Apprentis : contactez Angélique Gorge ou Gwenaëlle Pesant au 05 46 41 14 92
a.gorge@fenelon-notredame.com - g.pesant@fenelon-notredame.com



DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ L'inscription sera validée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

ACCESSIBILITÉ



L'établissement est équipé selon les **normes ADAP**.

En cas de **situation de handicap**, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

L'UNITÉ DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA) FÉNELON, C'EST...

- ✓ **100% de réussite** en 2022



Version 4 – Février 2023

Lycée professionnel et UFA Fénelon Notre-Dame
36 rue Massiou · 17000 La Rochelle · 05 46 41 04 20

www.fenelon-notredame.com



CONTACT (Statut d'Apprenti)

Sébastien FRÉBOT

Directeur-Adjoint UFA - Centre de Formation

05 46 41 33 51

s.frebot@fenelon-notredame.com